Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260707-CMNE2026_077-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 7 juillet 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Pouvoirs	3
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	1er juillet 2026
Secrétaire de séance	Virginie BESNARD

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Virginie GOMBÉRO, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Natacha PINHAS

Absents excusés ayant donné pouvoir : *Nolwenn CLEMENT-STOLL donne pouvoir à Anne DENEUVE ; Yves de BON donne pouvoir à Guillaume de BEAUFORT ; Sébastien HELLEGOUARCH donne pouvoir à Virginie GOMBÉRO*

2026/077	***Subventions aux associations 2026 – Subvention exceptionnelle***

Madame Virginie GOMBERO indique à l'assemblée avoir reçu une demande de subvention de l'association Les poneys en folie, en date du 25 mars 2026.
L'association était en arrêt temporairement pour raisons personnelles, c'est pourquoi elle n'a pu déposer une demande de subvention en temps et en heure. Elle a aujourd'hui rouvert et sollicite une subvention afin d'acquérir un poney et accueillir davantage d'enfants lors des manifestations et interventions organisées sur la commune. Le coût de cet achat s'élève à 1800€.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association les poneys en folie pour l'acquisition d'un poney.
- **CHARGE l**e Maire de signer tout document relatif à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL

MAIRIE D'INGUINIEL